

# Rapport hebdomadaire de l'administrateur à l'Inspecteur général chargé de la haute direction de l'école

**Numéro d'inventaire :** 1979.09235

**Auteur(s) :** Louis Pasteur

**Type de document :** texte ou document administratif

**Période de création :** 3e quart 19e siècle

**Date de création :** 1864

**Matériau(x) et technique(s) :** papier

**Description :** Feuillet manuscrit.

**Mesures :** hauteur : 32 cm ; largeur : 20,8 cm (dimensions de la feuille)

**Mots-clés :** Punitions

**Filière :** Grandes écoles

**Niveau :** Supérieur

**Utilisation / destination :** enseignement (Louis Pasteur fait le rapport d'un désordre qui s'est produit pendant la lecture d'un mandement de l'archevêque de Paris. Les élèves de 2ème année de Lettres se sont montrés bruyants, obligeant l'aumônier à s'arrêter pour les interroger. M. Pasteur a sévi contre les élèves perturbateurs. Il rapporte également qu'un élève a été pris à fumer dans le dortoir et que l'élève Duruy (fils du ministre de l'Instruction publique) s'est amusé à traîner dans le dortoir le lit d'un de ses camarades. Surpris par un maître surveillant, Duruy a escaladé, en chemise, la cloison qui sépare son lit de celui de son camarade.)

**Historique :** Administrateur de l'Ecole normale supérieure, Pasteur rédige ce rapport autographe signé.

**Représentations :** instruction, punition

**Autres descriptions :** Langue : Français

Commentaire pagination : 4 p.

Glaheau

Université  
de France.

Ecole Normale Supérieure.



Paris, le 26 Novembre 1864

Rapport hebdomadaire de l'administration à l'Inspecteur  
général chargé de la haute direction de l'Ecole -  
(Dimanche 20 novembre au dimanche 27)

1. Un grave désordre s'est produit dimanche à la chapelle.

Pendant la lecture d'un mandement de M<sup>r</sup>. l'archevêque de Paris, des murmures sont partis des bancs occupés par les élèves de 2<sup>e</sup> année (lettres) et principalement sur banc de M<sup>r</sup>. Bostagne, Blanchet, Rénouf, Duruy... Ces murmures sensibles, mais peu prononcés au commencement, sont devenus à un certain moment assez distincts et significatifs pour obliger l'ammoniaix à s'arrêter et à interroger les élèves. Moi-même je manifestai mon vif mécontentement, malgré la cohue qui nous permettait de faire où nous nous trouvions.

Enfin M. l'ammoniaix put continuer sa lecture, puis, après avoir acheté la messe, et toujours devant l'autel, il demanda grâce à l'administration pour cette dévotion... J'ai bien regretté cette demande de M. l'ammoniaix après laquelle il devait difficile de punir. Mon intention était de consigner sévèrement la 2<sup>e</sup> année de lettres au sortir de la messe, malgré l'inconvenient qu'il y a toujours, à enclouer dans une punition générale bon nombre d'élèves tout à fait innocents.

J'eus mal contenter d'allier au docteur de 2<sup>e</sup> année, où les élèves étaient venus et s'étaient pour la sortie, exprimer mon indignation tant d'outreméprance et de bêtise.

Le lendemain soir au moment où j'entrai dans le réfectoire pour assister au souper, j'entendis des chut très accusés partant des tables de la 2<sup>e</sup> année (lettres) et qui s'adressaient à moi d'une

a Monsieur l'Inspecteur général chargé de la 2<sup>e</sup> année de l'Ecole

**Export des articles du musée**  
sous-titre du PDF

---